

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2025

VISANT À REPORTER LE RENOUELEMENT GÉNÉRAL DES MEMBRES DU CONGRÈS
ET DES ASSEMBLÉES DE PROVINCE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE POUR
PERMETTRE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DU 12 JUILLET 2025 - (N° 1980)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1681

présenté par

M. Gustave, Mme Sebaihi, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky,
Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain,
M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard,
Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne,
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas,
Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Groupe Écologiste et Social, exprime son opposition à cette proposition de loi visant à reporter les élections provinciales en Kanaky-Nouvelle-Calédonie, au plus tard le 28 juin 2026.

Le report des élections provinciales constitue les prémices de la mise en œuvre du projet d'accord de Bougival qui est loin de faire consensus au sein des forces politiques. Ce projet d'accord, au regard des circonstances de son adoption et des réactions politiques qu'il a suscitées, ne peut pas constituer une base à partir de laquelle l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie sera décidé.

Nous sommes dans l'obligation de rappeler que la signature des membres des délégations présentes à Bougival ne portait pas sur le contenu du texte, mais bien sur un engagement à le présenter auprès de leur base, comme l'atteste d'ailleurs la mention précédant les signatures. Nous ne pouvons donc considérer le projet d'accord de Bougival comme un véritable accord politique.

Surtout, ce projet a été rejeté lors du congrès des FLNKS qui a, depuis, officiellement retiré sa signature de l'accord. Le consensus est une prérogative indispensable à toute évolution pérenne du statut de la Nouvelle-Calédonie. Un passage en force risquerait de briser le processus entamé et de mettre un terme aux discussions engagées.

Notre groupe politique appelle à une reprise du dialogue respectueuse entre les forces politiques dans le respect de l'identité kanak et de l'autodétermination des néo-calédoniens. Outre-passé le consensus politique et engager un projet de loi constitutionnel ne peut mener qu'au conflit et à la rupture.